

Commission de la construction du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS

2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION



COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE ET DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

TABLE DES MATIÈRES

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016 :
 - a) les endroits et dates du départ et de retour;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission;
 - c) les personnes rencontrées;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ;
 - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
 - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - h) les investissements annoncés, le cas échéant ainsi que le nombre d'emplois estimés;
 - i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2015-2016 :
 - a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - b) les coûts ventilés;
 - c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
 - a) la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

 - a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 ventilées par type d'événement;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilés par type d'événement.

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense
- c) nombre total et liste des formations ventilées par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu ;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste de formations ventilées par type d'événement.

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total et les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final)
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total et les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande;
 - f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016 en indiquant pour chaque contrat :
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'échéancier;
 - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016 :
- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.
12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;

- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :
- a) la photocopie;
 - b) le mobilier de bureau;
 - c) l'ameublement;
 - d) la décoration et l'embellissement;
 - e) le distributeur d'eau de source;
 - f) le remboursement des frais de transport;
 - g) le remboursement des frais d'hébergement;
 - h) le remboursement des frais de repas;
 - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. au Québec,
 - II. à l'extérieur du Québec.
14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois) de chaque dépense reliée à la téléphonie :
- a) le nombre de téléphones cellulaires, (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
 - c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
 - d) les coûts d'acquisition des appareils;
 - e) le coût d'utilisation des appareils;
 - f) le coût des contrats téléphoniques;
 - g) les noms des fournisseurs;
 - h) le nombre de minutes utilisées;
 - i) les ordinateurs portables;
 - j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
 - k) le coût des frais d'itinérance;
 - l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.
- 15.
- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) ; 35 ans et plus .

- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégorie d'emploi.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.).
- Le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégorie d'emploi.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
 - k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
 - l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
 - m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
 - n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
 - o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.
 - p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilés par raisons du départ.
- 16.
- a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées.
 - b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
 - c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018.
 - d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux :
- l'emplacement de la location;
 - la superficie totale pour chaque local loué;
 - la superficie totale réellement occupée;
 - la superficie inoccupée;
 - le coût de location au mètre carré;
 - le coût total de ladite location;
 - le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - la durée du bail;
 - le propriétaire de l'espace loué;
 - les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la Direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :
- la ou les dates des travaux;
 - les coûts;
 - le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu :
- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - le titre de la fonction;
 - l'adresse du port d'attache;
 - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - la prime de départ versée, le cas échéant;
 - le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - la description de tâches;
 - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;
 - le nombre total d'employés au cabinet;
 - la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*
20. Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- le nom de la personne;
 - le poste occupé;
 - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation s'il y a lieu.

22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2016-2017.

23. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) prévisions pour 2016-2017;
- c) par catégorie d'âge.

24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure ;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement :

- a) coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

26. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

28. Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;

- c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.
29. Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.
30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016 :
- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - c) le nombre total de demandes reçues;
 - d) le nombre total de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
31. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 :
- a) le coût (déplacements, etc.);
 - b) le nombre de ressources affectées;
 - c) le nombre de rencontres;
 - d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
 - e) l'objet
 - f) les dates
32. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation
33. La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
34. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.
35. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.
36. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions 2016-2017.
37. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le montant total des primes au rendement et des bonis.
39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
40. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
41. Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
42. Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne :
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés.
43. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
44. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
45. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
46. Liste des situations en 2015-2016 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2015-2016.
47. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
48. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
49. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
50. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017

51. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
52. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
53. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
54. Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.
55. Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publics, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

56. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 :
 - a) la dépense totale (opération et capital);
 - b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques.
 - d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
57.
 - a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
 - b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.
58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

59. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier si la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2016-2017.

60. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

61. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et 2015-2016 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

62. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant:

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-1

<p>Liste des voyages <u>hors Québec</u> pour l'année financière 2015-2016 :</p> <ul style="list-style-type: none">a) les endroits et dates du départ et de retour;b) la copie des programmes et rapports de mission;c) les personnes rencontrées;d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;<ul style="list-style-type: none">- les détails de ces ententes;- les résultats obtenus à ce jour;h) les investissements annoncés, le cas échéant ainsi que le nombre d'emplois estimé ;i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.
<ul style="list-style-type: none">a) Whitehorse du 2 au 5 juin 2015;b) Rencontre printanière du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA);c) Membres du CCDA;d) Coût global : 2000 \$;e) Philippe Gagnon, chef de section – Services aux partenaires.
<ul style="list-style-type: none">a) Halifax, Nouvelle-Écosse du 2 au 4 septembre 2015;b) Mise en œuvre de l'entente interprovinciale et interterritoriale sur la mobilité de la main-d'œuvre;c) Représentants de chaque autre province et territoire canadiens et d'Emploi-Québec;d) Coût global : 1128,28 \$;e) Jonathan Bélair, chef de section – Services aux partenaires.
<ul style="list-style-type: none">a) Ottawa les 25 et 26 novembre 2015 (2 personnes);b) Rencontre automnale du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA);c) Membres du CCDA;d) Coût global : 1400 \$;e) Philippe Gagnon, chef de section – services aux partenaires et Karine Rancourt, conseillère en formation – services aux partenaires.
<ul style="list-style-type: none">a) Ottawa du 30 août au 2 septembre 2015 (2 personnes)b) Congrès de l'Association of certified fraud examiners (ACFE)c) Membres de l'ACFEd) Coût global : 3644,73 \$;e) Benoît Thibault, directeur – opérations tactiques Valérie Dufour – conseillère en techniques comptables
<p>NOTE : L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du <i>Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels</i> (article 4 par. 8).</p>

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION : Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-2

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et dirigeants d'organismes pour 2015-2016 :

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Déplacements en avion pour madame Diane Lemieux, présidente-directrice générale.

Date départ	Date de retour	Itinéraire	Frais transport	Frais de voyage
28-05-2015	28-05-2015	Sept-Îles	884,24 \$	0 \$
23-04-2015	23-04-2015	Abitibi	1 123,65 \$	48.00 \$

NOTE : l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission de la construction du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4 par. 17)

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: DIRECTION GÉNÉRALE

DATE : MARS 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-3

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions 2016-2017
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Fournisseur	Publicité 2015	Détails
ACQ	5 360,00 \$	Publicité et placement médias Bâisseurs Montérégie (contrat négocié)
ACQ - Région Montréal	9 001,50 \$	Publicité revue Construire - 1 page couleur - 3 parutions (contrat négocié)
APCHQ - Région Montérégie	3 449,25 \$	Publicité 1/2 onglet – agenda répertoire 2015 (contrat négocié)
APCHQ - Région Montréal	7 267,50 \$	Publicité - Revue Québec Habitation - 1 page couleur - 2 parutions (contrat négocié)
CMEQ	4 000,00 \$	Publicité Informel – 2015 – 12 parutions (contrat négocié)
CMEQ	8 100,00 \$	Publicité Électricité Québec - 2 parutions (contrat négocié)
Centre de services partagés Qc	10 009,53 \$	Hebdo régional et radio Côte-Nord (contrat négocié)
CMMTQ	7 260,00 \$	1 page couleur – Magazine Inter-mécanique du bâtiment (IMB) – 3 parutions (contrat négocié)
Gordon Group	3 307,50 \$	Publicité dans le Magazine Option Carrières (contrat négocié)
Indiana marketing	3 990,00 \$	½ page couleur dans le répertoire 2015 de la communauté autochtone (contrat négocié)
Jobboom	15 450,00 \$	Publicité dans Jobboom, Journal 24 hres et Les Pac (contrat négocié)
Le Soleil	5 042,80 \$	Publicité (contrat négocié)
Magazine Constat	5 445,00 \$	Le Journal de l'Habitation – Magazine Constat (contrat négocié)
Magazine Formes	11 250,00 \$	Publicité 1 page dans le magazine Formes – 3 parutions (contrat négocié)
Médias Transcontinental	3 715,00 \$	Annonce 1 page dans le journal Les leaders de la construction (contrat négocié)
Presse canadienne	13 216,39 \$	Guide choisir secondaire et collégial édition 2016 et Palmarès des carrières 2016 (contrat négocié)
RECQ	1 609,58 \$	Annuaire 2015 (contrat négocié)
Septembre éditeur	6 467,34 \$	Publicité et placement média-métiers de la construction

Fournisseur	Publicité 2015	Détails
		(contrat négocié)
Solutions d'affaires 411	459,85 \$	Annonce dans www.affaires411.ca, Annuaire en ligne (contrat négocié)

Fournisseur	Commandite 2015	Détails
ACQ - Provincial	15 000,00 \$	Partenaire Congrès 2015
ACQ	689,85 \$	Banquet annuel 2015
ACRGTO	8 000,00 \$	Partenaire Congrès annuel 2015
AFG-association des firmes de génie-conseil du Qc	250,00 \$	Sociofinancement – 40 ^e parallèle
APCHQ	1 500,00 \$	Remise de prix Nobilis, partenaire
APCHQ – Montréal	12 704,74 \$	Partenaire 54 ^e congrès
AQISEP	8 000,00 \$	Colloque sur l'approche orientante 2016
AQISEP	4 000,00 \$	Partenariat Congrès 2015-2016
ARCCQ	2 000,00 \$	Congrès annuel de l'ARCCQ
Assemblées des premières nations Qc-Labrador	500,00 \$	Billets pour le gala bénéfice
CDFM Huron-Wendat	350,00 \$	Bourse pour un finissant du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat.
CEGQ	3 950,00 \$	Partenariat 18 ^e congrès annuel CEGQ
Centre Polymétier	500,00 \$	Deux bourses Excellence, étudiants en charpenterie Rouyn-Noranda.
CMEQ	11 497,50 \$	Commandite OR, 65 ^e congrès
CIAFT	22 000,00 \$	Projet « Se concerter pour soutenir le parcours des femmes dans leur accès, leur intégration, leur maintien et leur avancement sur les chantiers de construction »
CIMIC	150,00 \$	Bourse pour un étudiant lors du Gala Méritas au Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière
Club Social l'Amical (CCQ)	2 000,00 \$	Soutien financier pour les activités 2015
CMMTQ	12 500,00 \$	65 ^e Anniversaire de la CMMTQ + Gala Maestria
Commission des normes du travail	5 000,00 \$	Programme Or-participation à la journée thématique (harcèlement psychologique) le 18 juin 2015
Concours Chapeau les filles!	4 000,00 \$	Participation au concours Chapeau, les filles! 2014-2015
CPE Jardin de la relève	50,00 \$	Don pour une activité de reconnaissance auprès des éducatrices. Places réservées pour des enfants d'employés de la CCQ.
CSN-construction	10 000,00 \$	Congrès annuel à Trois-Rivières. La participation à ce projet contribue à la réalisation d'au moins deux priorités du Plan stratégique 2015-2019 de la CCQ – Gouvernance et amélioration des normes.
EPSH (École professionnelle de Saint-Hyacinthe)	500,00 \$	Bourses
ICEA	5 000,00 \$	Soutien financier pour l'assemblée mondiale de l'éducation et de la formation des adultes
Mondial des métiers	6 000,00 \$	Deux bourses de 3 000\$ chacune pour la participation de représentants du Québec
OFE (option femmes-emploi)	10 000,00 \$	2 ^e contribution pour le projet mobilisation « intégration des femmes dans l'industrie de la construction »

NOTE : Toutes les commandites ont été octroyées de gré à gré par contrats négociés, selon les besoins communicationnels de la CCQ.

Nom du fournisseur	Type de service pour 2015	Total
Groupe Trium	Articles promotionnels	16 885,00 \$
Mao marketing	Articles promotionnels	5 980,92 \$

NOTE : les articles promotionnels sont destinés aux activités tels que les salons Éducation et emploi, les Olympiades, les écoles primaires et secondaires, les congrès des conseillers en orientation et des enseignants.

Communiqués de presse en 2015	
CNW Telbec	6 750,82 \$

Pour les contrats de plus de 25 000\$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission de la construction du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-4

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées 2015-2016 en les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilés par type d'événement.

Un seul événement de presse :

- Lancement du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF), le 23 mars 2015 ;
 - Conférence de presse
 - Panel thématique
 - Briefing technique
 - Promotion de l'événement (capsule vidéo)
 - Allocution de deux ministres du gouvernement du Québec
 - Mêlée de presse

Total des coûts : 28 881,03 \$

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-5

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense
- c) nombre total et liste des formations ventilées par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu ;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste de formations ventilées par type d'événement.

2015 : Aucune formation en communication

NOTE : l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission de la construction du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4 par. 22 et 23)

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-5

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-6

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées

Aucune dépense en formation de communication pour 2015.

NOTE : l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission de la construction du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4 par. 22 et 23)

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-6

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-7

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016 et en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme ;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

La Loi sur les contrats des organismes publics ne s'appliquait pas à la Commission de la construction du Québec pour la période visée.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-8

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

La Loi sur les contrats des organismes publics ne s'appliquait pas à la Commission de la construction du Québec pour la période visée.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-9

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

L'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* ne s'appliquait pas à la Commission de la construction du Québec pour la période visée.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-9

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-10

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016 en indiquant pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-11

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016 :

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : [https:// www.seao.ca](https://www.seao.ca).

Pour les contrats de plus de 25 000\$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-12

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2014-2015, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige *la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

Nom	Nature	Statut	Coûts 2015
Carnet de référence construction	Service de référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.	Complété	282 375\$
Gestion des identités et des accès	Identification, acquisition et implantation d'une solution de gestion des identités et des accès	En cours	138 638\$
Nouvelle réglementation - le Fonds d'indemnisation des salariés de l'industrie de la construction	Mise en place de la nouvelle réglementation à l'égard de la gestion du fonds d'indemnisation des salariés de l'industrie de la construction	En cours	122 301\$
Système de gestion du registre des entreprises autorisées	Mise en place d'un système de gestion du registre des entreprises autorisées pour l'unité permanente anticorruption volet CCQ (UPAC)	Complété	139 397\$
Entrepôt de données TI	Acquisition et implantation des outils qui permettront de mettre en place la fondation de l'entrepôt de données	Complété	110 870\$
Entrepôt de données pour actuaires	Permettre d'analyser et de concilier des données des participants et des déboursés pour les évaluations actuarielles annuelles	Complété	429 723\$
Plan de relève TI	Mise en place d'un plan de relève technologique des systèmes critiques de la CCQ	En cours	257 002\$

Les coûts représentent les efforts TI

*La Commission de la construction du Québec n'est pas soumise à la *Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

Concernant la valeur estimée des contrats, les informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, <https://www.seao.ca/>

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE :

RG-12

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-13

Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. au Québec,
 - II. à l'extérieur du Québec.

Direction générale de la CCQ 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

Remboursement de frais de transport	4930.00 \$
Remboursement des frais d'hébergement	1518.50 \$
Remboursement des frais de repas	535.50 \$

Remboursement pour photocopie, plantes, machine à café :
Impossible d'isoler les coûts pour la Direction générale

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : Mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-14

Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois) de chaque dépenses reliée à la téléphonie:

- a) le nombre de téléphones cellulaires, (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

- Le nombre de téléphones cellulaires, "Blackberry", iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés : 353
- Le nombre de téléavertisseurs utilisés : 0
- Les coûts d'acquisition des appareils (contrat de 3 ans)
Blackberry : coût moyen de 60 \$
Cellulaires : 0 \$.
- Le coût d'utilisation des appareils; (contrat de 3 ans)
Blackberry : 44,00 \$/Mois
Cellulaire : 20,00 \$/Mois
- Le nom du fournisseur : BELL Mobilité
- Le nombre de minutes utilisées pour la période 2015 : 675 410 minutes d'utilisation
- Le nombre d'ordinateurs portables, le nombre de de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres) : 465
- le coût des frais d'itinérance : 2,693.26 \$
- les coûts de résiliation, s'il y a lieu : 960.00 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission de la construction du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, par. 25).

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-15

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) ; 35 ans et plus .
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégorie d'emploi.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.).
 - Le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit

les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilés par raisons du départ.

Le personnel de la CCQ n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

(Voir en annexe l'extrait du *Rapport annuel de gestion 2015* de la CCQ)

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-15

Annexe

Répartition des effectifs permanents au 31 décembre 2015

EFFECTIFS 2015	ACTIFS
Direction générale	20
Vice-présidence – Ressources humaines	21
Vice-présidence au service à la clientèle et au développement	124
VP	3
Recherche et documentation	12
Communications	11
Service à la clientèle	12
Centre d'appels – Montréal	38
Centre d'appels – Québec	36
Bureau de projets	2
Unité performance organisationnelle et planification stratégique	5
Unité diversité de la main-d'œuvre et développement	5
Vice-présidence aux Opérations	425
VP	3
Enquêtes	9
Opérations régionales	4
Coordination stratégique des opérations	26
Opérations tactiques	39
Montréal	160
Abitibi-Témiscamingue	14
Mauricie-Bois-Francs	21
Outaouais	24
Québec	48
Saguenay - Lac Saint-Jean	20
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	21
Estrie	19
Côte-Nord	17
Vice-présidence aux services aux partenaires	228
VP	2
Formation professionnelle	55
Gestion de la main-d'œuvre	31
Avantages sociaux	140
Vice-présidence aux ressources et aux finances	77
VP	2
Ressources financières	56
Ressources matérielles	19
Vice-présidence des technologies de l'information	95
Vice-présidence aux affaires juridiques et secrétariat général	32
VP	3
Application des conventions collectives	8
Services juridiques	21
TOTAL	1 022

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-15

Indicateurs de gestion des ressources humaines au 31 décembre 2015

Indicateur		2015	2014
Ressources humaines			
Répartition des effectifs par type et par catégorie d'emploi au 31 décembre	– Permanents	1 022	1 027
	– Temporaires	45	53
	– Cadres et membres de la direction	119	124
	– Professionnels non syndiqués	74	61
	– Professionnels syndiqués	144	154
	– Personnel administratif	730	741
	– Hommes	308	319
	– Femmes	714	761
Répartition des effectifs par groupe d'âge au 31 décembre	– Moins de 20 ans	0	0
	– 20-29 ans	72	109
	– 30-39 ans	374	362
	– 40-49 ans	310	308
	– 50-59 ans	271	269
	– plus de 60 ans	40	32
Taux de roulement	Nombre de départs volontaires / Nombre de postes permanents au 31 décembre	1,86 % (départs volontaires) 5,09 % (départs volontaires inclus retraites)	2,24 % (départs volontaires) 6,62 % (départs volontaires inclus retraites)
	Nombre d'embauche de nouvelles ressources	57 permanents + 37 temporaires = 94	66 permanents + 47 temporaires = 113
	Nombre de congédiement pour actes frauduleux	4	4
Formation	Investissement en matière de formation par rapport à la masse salariale (en %)	2,5%	3 %
Nombre de jours de formation (7 heures par jour)	Formation globale	4 298	4 980
Ressources budgétaires et financières			
Dépenses pour la formation et le développement du personnel	– Dépenses totales en formation par employé	1676 \$	2 077 \$
	– Dépenses de formation interne par employé	998 \$	891 \$

Mouvement de personnel et taux de roulement

La CCQ a embauché 94 nouveaux employés en 2015 et a enregistré 367 mouvements de personnel à l'interne afin de pourvoir des postes laissés vacants en raison de promotions, de départs, de retraites, de maladies de longue durée et de congés de maternité, et combler ceux liés à l'aide gouvernementale.

Quant au taux de roulement qui évalue le nombre de départs volontaires par rapport au nombre de postes permanents, il était de 1,86 % en 2015, comparativement à un taux de 2,24 % en 2014.

RG-15

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-16

- a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées.
- b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent *Plan de gestion des ressources humaines*;
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées.
- d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

- a) Le nombre de départs à la retraite pour 2015 : 40
Les indemnités de retraite versées en 2015 totalisent : 827 768 \$
- b) 37 des retraités de 2015 ont été remplacés.
- d) Le nombre de retraités de la fonction publique à contrat : aucun

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-17

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail ;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Voir document en annexe.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Commission de la construction du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, par. 27).

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

Commission de la construction du Québec

Étude des crédits 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-17

RÉSUMÉ BAUX 2015-16 CCQ					
Emplacement	Propriétaire	Durée du bail	Superficie Totale*	Loyer annuel	Aménagement
Rimouski 188 rue des Gouverneurs	GESTION DIANE OUELLET	5 ans du 1 ^{er} février 2016 au 31 janvier 2021	399,9 m ²	Loyer annuel : 90 491\$/an 226\$/m ²	0 \$
Saguenay 1 299 des Champs Élysées	CIDIC LTÉE	5 ans du 1 ^{er} septembre 2011 au 31 août 2016	415,6 m ²	Loyer annuel : 86 212\$/an 207\$/m ²	0 \$
Mauricie 125 rue des Forges, suite 500	INVESTISSEMENTS OLYMBEC LTÉE	5 ans du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017	518,2 m ²	Loyer annuel 103 918\$/an 201\$/m ²	0 \$
Montréal 1100 Crémazie	MC PROPERTIES Local 300, 300A et 400	2 ans du 1 ^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016	1836.41 m ²	Loyer annuel : 510 779\$/an 278\$/m ²	0 \$
Gatineau 225 Montée Paiement	LES ENTREPRISES P. BONHOMME LTÉE	Option 5 ans du 1 ^{er} juin 2011 au 31 mai 2016	451 m ²	Loyer annuel : 95 886\$/an 213\$/m ²	0 \$
Sept-Îles 598 Boul. Laure, bureau 112	GESTION MAJICOR ENR.	5 ans du 1 ^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2019	451 m ²	Loyer annuel : 83 732\$/an 186\$/m ²	0 \$

- La superficie totale du local est égale à la superficie réellement occupée. Il n'y a donc pas de superficie inoccupée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-18

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la Direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Pour l'année financière 2015, il n'y a pas eu de travaux effectués dans ces locaux.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-19

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-20

Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

La Commission de la construction du Québec n'a pas de budget discrétionnaire.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-21

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation s'il y a lieu.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec (CCQ) n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-21

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-22

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2016-2017.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec (CCQ) n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-23

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) prévisions pour 2016-2017;
- c) par catégorie d'âge.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec (CCQ) n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-24

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure ;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-25

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement :

- coût de chacun;
- le fournisseur ;
- la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

Liste des abonnements pour 2015-2016

Liste des abonnements des bibliothèques de la Commission de la construction du Québec

Liste des abonnements à des documents en version imprimée

Titre / ISSN / Publication				
	N° abonnement	Date de début	Date de fin	Mode d'acquisition
		Exemplaires	Prix payé	Fournisseur
Accès à l'information : loi annotée : jurisprudence, analyse et commentaires (Mise à jour) / Cowansville, Québec : Éditions Yvon Blais				
	194476	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		2	276.05 \$	Éditions Yvon Blais
Benefits and pensions monitor. -- / 11910763 / North York, Ont. : Powershift Communications inc., 1991-				
	193302	01/05/2015	29/04/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	162.75 \$	Powersshift Communications Inc. c/o D.B. McKerchar
Benefits Canada. -- / 07037732 / Toronto : Maclean-Hunter, 1977-				
	193815	16/10/2015	15/10/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	127.62 \$	Benefits Canada
Canadian construction labour and employment law / Stephen A. McArthur ... [et al.]. -- / Markham, Ont. : LexisNexis Canada, 1997-				
	193641	01/04/2015	30/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	951.40 \$	LexisNexis
Code civil Québec = Québec Civil Code (mise à jour)				
	194204	31/12/2015	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		13	918.00 \$	Wilson & Lafleur Ltée
Code criminel : L.R.C. (1985), ch. C-46 et lois connexes = Criminal code : R.S.C., 1985, c. C-46 and related statutes / textes préparés par Le Centre de documentation juridique du Québec. -- / Montréal : Wilson & LaFleur, c1990- .				
	194211	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		2	140.00 \$	Wilson & Lafleur Ltée
Code de procédure civile du Québec (mise à jour éd. 2003-)				
	194207	31/12/2015	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		12	848.00 \$	Wilson & Lafleur Ltée

Code de procédure pénale annoté et jurisprudence / réalisation de la table alphabétique et analytique du Code et collaboration au service de mise à jour, Me Jean-François Bouvette ; supervision et coordination, Directeur de la recherche et du développement. -- / Farnham, Québec : Éditions juridiques FD, 1994-				
	194479	01/12/2015	30/11/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	131.25 \$	Éditions FD juridiques
Constructo. -- / 1711005X 00472115 / Saint-Laurent, Québec : Groupe Constructo, 2001-				
	192990	04/05/2015	03/05/2016	Abonn. / Réabonn.
		2	1,113.06 \$	Groupe Constructo
Contrats des organismes publics québécois / Comité de rédaction, Pierre Giroux ... [et al.]. -- / Farnham, Québec : Les Publications CCH/FM, 1988-				
	193851	01/10/2015	01/10/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	1,381.80 \$	Publications CCH Ltée
CPA magazine. -- / 14904225 / Toronto : Comptables professionnels agréés du Canada, c2014-				
	193071	03/03/2015	03/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	72.72 \$	Comptables professionnels agréés du Canada
ENR. -- / 08919526 / [New York, N.Y. : McGraw-Hill], c1987-				
	193174	01/04/2015	01/04/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	69.00 \$	ENR
Gestion : revue internationale de gestion. -- / 07010028 / Laval, Québec : La Revue, 1976-				
	193551	01/08/2015	01/08/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	60.94 \$	Revue Gestion Ecole des Hautes Etudes Commerciales
Innuvelle : le journal qui nous rassemble. -- / 1480638X / Sept-Îles [Québec] : Radio Kushapetsheken Apitumamiss Uashat Inc., 1998-				
	193404	01/03/2015	01/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	97.72 \$	Innuvelle
L'actualité. -- / 03838714 / Montréal : Maclean-Hunter, 1976-				
	193432	01/09/2015	01/08/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	44.79 \$	L'Actualité
La gestion des accidents du travail au Québec : guide de l'employeur. -- / Toronto, Ontario : Carswell, 1992-				
	194478	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	106.00 \$	Éditions Yvon Blais
La maison du 21e siècle. -- / 14884712 / Saint-Adèle [Québec] : Éditions du 21e siècle, [1994]-				
	193552	01/08/2015	31/07/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	17.19 \$	Maison du 21e siècle
La presse. -- / 03179249 / Montréal : [s.n.], 1884-				
	193270	13/03/2015	23/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		2	594.28 \$	La Presse
La revue du barreau. -- / 0383669X / Montréal : Barreau du Québec, 1969-				
	193892	06/10/2015	06/10/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	152.92 \$	Éditions Yvon Blais
La revue du notariat. -- / 00352632 / Outremont : Chambre des notaires du Québec, 1898-				
	194475	22/10/2015	21/10/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	80.48 \$	Éditions Yvon Blais
La société par actions au Québec / Paul Martel. -- / Montréal : Éditions Wilson & Lafleur, Martel, c2011-				
	194213	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	600.00 \$	Wilson & Lafleur Ltée

Le congédiement en droit québécois : en matière de contrat individuel de travail / Georges Audet, Robert Bonhomme, Clément Gascon ; avec la participation additionnelle de Chantal Lamarche, Laurent Lesage. -- / Cowansville, Québec : Y. Blais, c1991- .				
	193501	01/04/2015	31/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	349.50 \$	Éditions Yvon Blais
Le contrôle judiciaire de l'action gouvernementale / Comité de rédaction, Denis Lemieux et les rédacteurs des Publications CCH/FM Ltée. -- / Farnham, Québec : Les Publications CCH/FM, c1986-				
	193737	01/04/2015	30/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	2,464.35 \$	CCH Canadian Limited
Le Devoir. -- / 03190722 / Montréal : Populaire, 1910-				
	194550	15/02/2016	15/02/2017	Abonn. / Réabonn.
		1	298.90 \$	Le Devoir
Le Journal de Montréal. -- / 08395179 / Montréal : Société de publication du Journal de Montréal, 1964-				
	193268	12/05/2015	09/05/2016	Abonn. / Réabonn.
		2	526.14 \$	Journal de Montréal
Les affaires. -- / 02293404 / Montréal : [Publications Les Affaires, 1981]-				
	194551	06/02/2016	04/02/2017	Abonn. / Réabonn.
		8	551.44 \$	Médias Transcontinental
Les cahiers de droit. -- / 0007974X / Québec : Université Laval, Faculté de droit, 1954-				
	194580	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	78.87 \$	Université Laval Service des finances
Lois du Québec. -- / Québec : Éditeur officiel du Québec, 1978-				
	193389	01/01/2015	31/12/2015	Abonn. / Réabonn.
		1	300.00 \$	Publications du Québec
Lois du travail = Labour laws (mise à jour)				
	194209	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		2	140.00 \$	Wilson & Lafleur Ltée
Manuel de paie canadien / Groupe de conseillers en paie de Carswell, Annie Chong ... [et al.] ; rédactrices-paie, Sheila Brawn, Kim Burgess. / Scarborough, Ont. : Thomson Carswell, 1995-				
	193751	01/04/2015	30/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	957.06 \$	Carswell
Manuel de preuve pénale / Jean-Guy Boilard. -- / Cowansville, Québec : Éditions Yvon Blais, [1991]-				
	193642	01/04/2015	30/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	241.40 \$	Éditions Yvon Blais
Marshall valuation service / Marshall and Swift Publication Company. -- / Los Angeles : Marshall & Swift, 2010?-				
	193559	01/09/2015	30/08/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	618.20 \$	Marshall & Swift
Mémoire de frais : législation annotée / Marc Léger. -- / Cowansville, Québec : Éditions Yvon Blais, c2005-				
	193738	01/04/2015	30/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	403.00 \$	Éditions Yvon Blais
Native law / Jack Woodward. -- / Toronto : Carswell, 1989-				
	193502	01/04/2015	31/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	1,310.04 \$	Carswell
Normes : ouvrages routiers / [préparé par le Ministère des transports]. -- / Québec : Publications du Québec, 1992-				
	193107	01/11/2015	01/11/2016	Abonn. / Réabonn.

		1	325.94 \$	Ministère des transports du Québec
Premières Nations. -- / 19189516 / Mashteuiatsh, Québec : Pierre Gill, [2009?]-				
	193186	01/04/2015	01/04/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	32.19 \$	Pierre Gill
Problèmes économiques. -- / 00329304 / Paris : La Documentation française, 1948-				
	194690	19/02/2016	19/02/2017	Abonn. / Réabonn.
		1	345.07 \$	EBSCO Canada Ltd contact: Diane Nowlan Pour facturation: Joy Benefield Patron : Fabien Verdier
Projet de loi no ... : ... : présentation / Assemblée nationale. -- / [Québec?] : Éditeur officiel du Québec.				
	193070	08/06/2015	07/06/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	270.19 \$	Publications du Québec
Psychotropes : revue internationale des toxicomanies. -- / 12452092 / Paris : Masson, 1995-				
	194037	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	153.48 \$	EBSCO Canada Ltd contact: Diane Nowlan Pour facturation: Joy Benefield Patron : Fabien Verdier
Relations de travail / Équipe de rédaction, Me Jean-Yves Brière avec la collaboration de Me Jean-Pierre Villaggi et les rédacteurs des Publications CCH Ltée. -- / Brossard, Québec : Publications CCH Ltée.				
	193478	01/06/2015	01/05/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	1,381.61 \$	Lexis Nexis Canada
Relations industrielles = Industrial relations. -- / 0034379X / Québec : Département des relations industrielles, 1950-				
	194593	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	183.20 \$	Département des relations industrielles Université Laval
Répertoire des ressources en toxicomanie au Québec. -- / [Montréal] : Association des intervenants en toxicomanie du Québec, [1996]-				
	192986	01/01/2015	31/12/2015	Abonn. / Réabonn.
		1	146.40 \$	Association des intervenants en toxicomanie du Québec
Residential cost handbook / Marshall and Swift Publication Company. -- / Los Angeles : Marshall & Swift, 1993-.				
	193558	01/09/2015	30/08/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	339.95 \$	Marshall & Swift
Résumés de droit pénal. -- / 14964899 / Montréal : Éd. Yvon Blais, 2001-				
	194683	12/02/2016	12/02/2017	Abonn. / Réabonn.
		1	250.42 \$	Éditions Yvon Blais
Revue d'arbitrage et de médiation = Journal of arbitration and mediation. -- / 19236794 / Cowansville, Québec : Éditions Yvon Blais ; Toronto : Carswell, [2010]-				
	193757	15/07/2015	15/07/2016	Abonn. / Réabonn.
		2	356.42 \$	Éditions Yvon Blais
Revue de droit. -- / 03179656 / [Sherbrooke, Québec] : Faculté de droit, Université de Sherbrooke, 1970-				
	194534	31/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	41.39 \$	Université de Sherbrooke Faculté de droit
Revue générale de droit. -- / 00353086 / Ottawa : Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, 1970-				
	194638	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	86.23 \$	Wilson & Lafleur Ltée

Revue juridique Thémis. -- / 05567963 / Montréal : Éditions Thémis, 1970-				
	193155	01/04/2015	01/04/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	55.19 \$	Éditions Thémis Université de Montréal Faculté de droit
Santé et sécurité au travail / Murielle Drapeau, Richard Mailhot et les rédacteurs des Publications CCH Ltée.. -- / Farnham : Publications CCH/FM Ltée, 1982-				
	193665	01/04/2015	30/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		3	5,086.21 \$	LexisNexis
The gazette. -- / 03841294 / Montreal : [s.n.], 1867-				
	194691	21/03/2016	21/03/2017	Abonn. / Réabonn.
		1	413.91 \$	The Gazette
The Nation. -- / 12062642 / Montréal : Beesum Communications, 1993-				
	193161	01/06/2015	31/05/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	60.00 \$	Beesum Communications a/s Claire MacKinnon
The Northern miner. -- / 00293164 / Toronto : Northern Miner Press, 1915-				
	194022	01/12/2015	01/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	126.00 \$	Northern Miner
Training. -- / 00955892 / New York : Gellert, 1974-				
	194481	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		2	245.48 \$	EBSCO Canada Ltd contact: Diane Nowlan Pour facturation: Joy Benefield Patron : Fabien Verdier
Travail et santé. -- / 08290369 / Napierville, [Québec] : Groupe de communications Sansectra, 1985-				
	194514	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	37.00 \$	Groupe de communications Sansectra
Tribunaux administratifs du Québec : règles et législation annotées / Madeleine Lemieux. -- / Cowansville, Québec : Éditions Yvon Blais, c2002-				
	194477	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	137.50 \$	Éditions Yvon Blais

Liste des accès à des bases de données et documents en version électronique

Titre / ISSN / Publication				
	N° abonnement	Date de début	Date de fin	Mode d'acquisition
		Accès	Prix payé	Fournisseur
Alter ego [ressource électronique] : code de procédure civile du Québec en ligne. -- / Montréal : Société québécoise d'information juridique, 200?-				
	193554	01/06/2015	31/05/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	919.80 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Bureau du surintendant des faillites [ressource électronique]. -- / Ottawa, Ont. : BSF, 2012.				
	193200	01/04/2015	31/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	408.00 \$	Bureau du surintendant des faillites
Citation : travaille pour vous [ressource électronique]. -- / Québec, Québec : Novaxis solutions, 200?-				
	193643	01/08/2015	31/07/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	914.05 \$	NOVAXIS
Guide pratique sur l'accès et la protection de l'information [ressource électronique] / de l'Association sur l'accès et la protection de l'information ; rédactrices pour l'AAPI, Diane Poitras et Mélanie Vincent. -- / Cowansville, Québec : Éditions Yvon Blais, c2006-c2012.				

	194483	17/01/2016	17/01/2017	Abonn. / Réabonn.
		1	500.00 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Harvard business review [ressource électronique]. -- / Boston, MA : Harvard Business Publishing, 201?-				
	194504	01/12/2015	01/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	125.32 \$	Zinio
IT Pro [ressource électronique]. -- / Nashua, NH : Skillsoft, 2002-				
	193142	31/03/2015	31/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	7,531.82 \$	Skillsoft
Juris.doc [ressource électronique] : documentation juridique. -- / Montréal : Société québécoise d'information juridique, 2003-				
	193504	01/04/2015	31/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	6,916.16 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Knowledge Leader [ressources électronique]. -- / Chicago, Illinois : Protiviti, [2010?].				
	193958	01/10/2015	01/10/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	1,724.63 \$	Protiviti
La Presse sur mon ordi [ressource électronique]. -- / Montréal : Gesca, 200?-				
	193503	01/04/2015	31/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	26.40 \$	Éditions La Presse
La référence [ressource électronique]: inspirée par votre pratique. / Montréal : Yvon Blais, [201?].				
	194474	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	6,225.90 \$	Éditions Yvon Blais
La Semaine commerciale [ressource électronique]. -- / Laval : Groupe Echo, 200?-				
	193137	14/02/2015	13/02/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	373.67 \$	Groupe Echo
Le Catalogue.ca : la référence des coûts de la rénovation et construction [ressource électronique]. -- / Montréal : les Services informatisés, 200?-				
	193443	01/05/2015	01/05/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	454.15 \$	Services Automatisés
Le courrier parlementaire [ressource électronique] : journal indépendant sur l'Assemblée nationale et le gouvernement du Québec / Denis Massicotte, éditeur, Jean Plourde, journaliste. -- / Québec : Courrier parlementaire, [1999]-				
	194482	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	2,242.01 \$	Le Courrier Parlementaire a/s Les Publications Mass-Media
Le droit immobilier [ressource électronique]. -- / Charlesbourg, Québec : GDL crédit ressources Québec, 201?-				
	193495	10/07/2015	09/07/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	650.00 \$	GDL crédit ressources Québec
Le Droit sur mon ordi [ressource électronique]. -- / Montréal : Gesca, 2010-				
	193182	01/03/2015	01/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	25.80 \$	Le Droit
Le failli [ressource électronique]. -- / Charlesbourg, Québec : GDL crédit ressources Québec, 201?-				
	193494	10/07/2015	09/07/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	425.00 \$	GDL crédit ressources Québec
Légis Québec [ressource électronique]. -- / Québec : Publications du Québec, c2003-				
	194681	18/02/2016	18/02/2017	Abonn. / Réabonn.
		3	2,385.00 \$	Les Publications du Québec Service à la clientèle

Le Registre foncier du Québec en ligne [ressource électronique] : aide à la consultation. -- / [Québec] : Ressources naturelles et faune Québec, [2006].				
	193505	01/04/2015	31/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	323.00 \$	Registre foncier du Québec
Les affaires [ressource électronique]. -- / Montréal : [Publications Les Affaires]				
	193512	01/06/2015	01/06/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	68.97 \$	zinio.com
L'express [ressource électronique]. -- / Montréal : Société québécoise d'information juridique, c2013-				
	194497	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	1,370.00 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Loi et règlements sur les régimes complémentaires de retraite [ressource électronique] : extraits commentés / [Comité de rédaction Luce Gobeil ... et al. ; collaboration à la conception et à la rédaction André Lorquet, Renée Madore, Mario Marchand]. -- / Québec : Régie des rentes Québec, [2005]-				
	194718	01/04/2016	31/03/2017	Abonn. / Réabonn.
		1	600.00 \$	Régie des rentes du Québec Direction des communications
Pc magazine [ressource électronique]. -- / New York, N.Y. : PC Communications, 201?-				
	193513	01/06/2015	01/06/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	27.78 \$	zinio.com
Plumitifs [ressource électronique] : documentation juridique. -- / Montréal : Société québécoise d'information juridique, 2003-				
	193506	01/04/2015	31/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	17,507.25 \$	Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
Quicklaw [ressource électronique]. -- / Montréal : LexisNexis Canda, [2006]-				
	193220	01/04/2015	01/04/2016	Abonn. / Réabonn.
		3	4,071.28 \$	LexisNexis
Recherches amérindiennes au Québec [ressource électronique]. -- / Montréal : Recherches amérindiennes au Québec, 2009-				
	194029	01/01/2016	31/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	168.00 \$	Érudit - Abonnements Centre d'édition numérique / Université de Montréal
Registraire des entreprises [ressource électronique]. -- / [Québec] : Revenu Québec, [2014].				
	193507	01/04/2015	31/03/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	493.50 \$	Régistraire des entreprises Service des communications
Relations industrielles = Industrial relations [ressource électronique]. -- / Québec : Département des relations industrielles, 1968-				
	194030	01/12/2015	01/12/2016	Abonn. / Réabonn.
		1	166.00 \$	Érudit - Abonnements Centre d'édition numérique / Université de Montréal

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-26

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune dépense n'a été encourue pour 2015.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-27

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

- a) Le nom du site Web : ccq.org
- b) Le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site : Cossette créatif (Québec).
- c) Les coûts de construction du site : 32 700 \$
- d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour : 0\$
- e) Les coûts de modernisation ou de refonte : Modernisation du site et mise à jour de l'environnement visuel : 40 210 \$
- g) Fréquence moyenne de mise à jour : entre 15 à 20 quotidienne
- h) Responsable du contenu du site : Commission de la construction du Québec.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-28

Nominations, depuis le 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

Aucune nomination de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-29

Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

Sans objet

SOURCE : Commission de la construction du Québec
COLLABORATION :
VALIDATION : Direction générale
DATE : mars 2016

RG-29

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-30

Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016:

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre total de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au *Rapport annuel de gestion 2015* de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-30

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-31

La liste exhaustive de tous les mandats et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- e) l'objet;
- f) les dates.

Sans objet.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-32

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

Sans objet.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-33

La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes et ce, pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-33

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-34

Le détail des crédits périmés et reportés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.

La CCQ n'est pas assujettie à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE: mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-35

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.

Sans objet.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-35

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-36

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions 2016-2017.

La CCQ n'est pas assujettie à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-37

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement reçue par la Commission de la construction du Québec en 2015-2016.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-38

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

La Commission de la construction du Québec n'a pas de primes au rendement et de bonis.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: Direction générale
DATE : mars 2016

RG-38

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-39

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Les primes de départ pour l'année 2015 totalisent : 245 466 \$.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-40

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

Le taux des augmentations de salaire de 2015 ne nous a pas été transmis par le gouvernement. Par contre, la CCQ a indexé les échelles salariales de 1%, selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) transmis par le gouvernement.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-40

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-41

Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Le personnel de la CCQ ne fait pas partie de la fonction publique.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-42

Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés;

Le personnel de la CCQ ne fait pas partie de la fonction publique.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-43

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-43

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-44

Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-44

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-45

Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

Sans objet.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-46

Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.

La CCQ n'est pas assujettie à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-47

Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La CCQ n'est pas assujettie à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-47

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-48

Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-49

Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-49

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-50

Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation maritime) pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-51

Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-52

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques (Fonds vert) pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
COLLABORATION :
VALIDATION: Direction générale
DATE : mars 2016

RG-52

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-53

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-53

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-54

Liste des aides financières accordées en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-54

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-55

Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publics, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Les montants initiaux et finaux des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca>.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-56

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

a) Dépenses opérationnelles de la Direction des ressources informatiques

DESCRIPTION DE COMPTES	RÉEL 2015 Du 1 ^{er} jan au 31 décembre
Charges reliées aux effectifs	9 309 474 \$
Administration	240 343 \$
Entretien équipements et logiciels	1 617 685 \$
Téléphonie (filaire et sans fil)	947 090 \$
Autres frais	170 551 \$
Services professionnels (consultants informatiques)	4 288 481 \$
TOTAL	16 573 624\$

d) Nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques

Les informations relatives aux contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. www.seao.ca

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-56

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-57

- a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
- b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

- a) Pour la masse salariale, la réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- b) Les indemnités de retraite pour l'année 2015 s'élèvent à 222 796 \$ pour les cadres, 0 \$ pour les employés professionnels et 604 972 \$ pour les employés syndiqués.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-58

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

Le personnel de la Commission de la construction du Québec n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique*.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-58

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-59

Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération ;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2016-2017.

La CCQ n'est pas assujettie à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-60

Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

L'information sera présentée au *Rapport annuel de gestion 2015* de la Commission de la construction du Québec.

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-60

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-61

Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et 2015-2016 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet ;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé ;
- c) les coûts reliés à sa réalisation ;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Sans objet

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

RG-61

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-62

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

La CCQ n'est pas visée par la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor. Une directive administrative interne encadre toutefois le remboursement de tels frais.

- a) Du 1er janvier au 31 décembre 2015 : 85 275,18 \$
- b) Liste des associations, ordres ou corporations professionnels :

Association canadienne des chefs de police
Association des archivistes du Québec
Association des directeurs de police du Québec (ADPQ)
Association des MBA du Québec
Association du personnel de soutien administratif du Québec (APSAQ)
Association of Certified Fraud Examiners
Barreau du Québec
Fondation québécoise pour le crédit
Institut canadien des actuaires
Institut canadien du crédit
Institut royal de l'architecture du Canada
ISACA - CISA
Ordre des administrateurs agréés du Québec
Ordre des architectes du Québec
Ordre des comptables en management accrédités du Québec
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA)
Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec
Ordre des ingénieurs du Québec
Ordre des psychologues du Québec
Project Management Institute (PMI)
Project Management Professionnel (PMP)
Réseau action TI
Société québécoise de psychologie du travail et des organisations
Society of actuaries

SOURCE : COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale

DATE : mars 2016

Commission de la construction du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS

2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION



COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE ET DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

TABLE DES MATIÈRES

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016 :
 - a) les endroits et dates du départ et de retour;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission;
 - c) les personnes rencontrées;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ;
 - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
 - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - h) les investissements annoncés, le cas échéant ainsi que le nombre d'emplois estimés;
 - i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2015-2016 :
 - a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - b) les coûts ventilés;
 - c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
 - a) la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

 - a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 ventilées par type d'événement;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilés par type d'événement.

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017 ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense
- c) nombre total et liste des formations ventilées par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu ;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste de formations ventilées par type d'événement.

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total et les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final)
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total et les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande;
 - f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016 en indiquant pour chaque contrat :
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'échéancier;
 - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016 :
- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.
12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;

- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. au Québec,
 - II. à l'extérieur du Québec.

14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois) de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires, (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

15.

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) ; 35 ans et plus .

- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégorie d'emploi.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.).
 - Le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégorie d'emploi.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
 - k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
 - l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
 - m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
 - n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
 - o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.
 - p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilés par raisons du départ.
- 16.**
- a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées.
 - b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
 - c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018.
 - d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

- 17.** Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux :
- l'emplacement de la location;
 - la superficie totale pour chaque local loué;
 - la superficie totale réellement occupée;
 - la superficie inoccupée;
 - le coût de location au mètre carré;
 - le coût total de ladite location;
 - le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - la durée du bail;
 - le propriétaire de l'espace loué;
 - les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
- 18.** Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la Direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :
- la ou les dates des travaux;
 - les coûts;
 - le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
- 19.** Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu :
- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - le titre de la fonction;
 - l'adresse du port d'attache;
 - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - la prime de départ versée, le cas échéant;
 - le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - la description de tâches;
 - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;
 - le nombre total d'employés au cabinet;
 - la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.
- 20.** Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
- 21.** Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- le nom de la personne;
 - le poste occupé;
 - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation s'il y a lieu.

- 22.** Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
- a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2016-2017.
- 23.** Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) prévisions pour 2016-2017;
 - c) par catégorie d'âge.
- 24.** Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure ;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
- 25.** Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement :
- a) coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

- 26.** Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
- 27.** Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
- a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site.
- 28.** Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :
- a) la liste;
 - b) le nom de la personne;

- c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.
- 29.** Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.
- 30.** Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016 :
- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - c) le nombre total de demandes reçues;
 - d) le nombre total de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
- 31.** La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 :
- a) le coût (déplacements, etc.);
 - b) le nombre de ressources affectées;
 - c) le nombre de rencontres;
 - d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
 - e) l'objet
 - f) les dates
- 32.** Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation
- 33.** La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
- 34.** Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.
- 35.** L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.
- 36.** Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions 2016-2017.
- 37.** Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le montant total des primes au rendement et des bonis.
39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
40. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
41. Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
42. Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne :
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés.
43. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
44. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
45. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
46. Liste des situations en 2015-2016 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2015-2016.
47. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
48. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
49. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
50. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017

51. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
52. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
53. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
54. Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.
55. Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publics, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

56. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 :
 - a) la dépense totale (opération et capital);
 - b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques.
 - d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
57.
 - a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
 - b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.
58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

- 59.** Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :
- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
 - b) du chantier si la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
 - c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
 - d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2016-2017.

- 60.** Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.
- 61.** Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et 2015-2016 en indiquant pour chacun :
- a) le sujet;
 - b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
 - c) les coûts reliés à sa réalisation;
 - d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

- 62.** Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant:
- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.